



UNSa Justice

Monsieur Sébastien CAUWEL
Directeur de l'Administration Pénitentiaire
13 Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Pantin, le 21 janvier 2026

REF. : AC/06/21012026

OBJET : Mise en place des équipes mobiles en détention

Monsieur le Directeur,

Les agressions d'une violence extrême survenues récemment au centre pénitentiaire d'Aix-Luynes et au centre de détention de Salon-de-Provence ne sont en rien des faits divers isolés. Elles traduisent une nouvelle fois l'effondrement d'une institution à bout de souffle, gangrenée par une violence quotidienne devenue incontrôlable et par une organisation de la détention totalement inadaptée aux réalités actuelles. Chaque jour, l'intégrité physique des personnels pénitentiaires est mise en péril par des choix structurels obsolètes et dangereux.

Pour l'UFAP UNSa Justice, la préservation de la santé et de la sécurité des personnels n'est pas une option. Elle constitue une obligation réglementaire inscrite dans le Code général de la fonction publique, mais surtout une exigence vitale face à la montée en puissance des violences en détention. Notre organisation le rappelle avec force : la sécurité des missions, des interventions et des gestes professionnels ne peut en aucun cas reposer sur le principe actuel d'isolement de l'agent, mais doit impérativement s'appuyer sur une organisation collective, structurée et opérationnelle.

Or, aujourd'hui encore, la règle demeure celle d'un agent seul affecté sur un étage de détention. Dans un contexte de surpopulation carcérale, de tensions permanentes et de violences extrêmes, cette organisation relève d'une aberration sécuritaire absolue. Un agent isolé devient une cible facile. Cette situation ne garantit ni la protection des personnels, ni la rapidité d'intervention, ni la prise en charge efficace des premiers secours. Laisser un agent seul face à des dizaines de détenus est une pratique archaïque, dangereuse et indigne des missions qui lui sont confiées. Cet isolement imposé expose nos collègues à des agressions graves, détruit le sens du métier et engage directement la responsabilité de l'État dans la mise en danger de ses propres fonctionnaires.

Depuis de nombreuses années, l'UFAP UNSa Justice revendique une modernisation profonde de l'organisation de la détention, notamment par la création d'équipes mobiles dédiées. Ces équipes constituent une réponse opérationnelle, crédible et immédiatement efficace aux enjeux sécuritaires

Nous vous demandons donc l'ouverture d'un groupe de travail visant à définir une doctrine d'emploi de ces équipes mobiles, en vue d'une expérimentation nationale puis d'un déploiement sur les établissements.

Les équipes mobiles sont une réponse concrète pour protéger les personnels et redonner du sens ainsi que de la sérénité à nos missions.

Dans l'attente de mesures à la hauteur des enjeux de sécurité et de protection des personnels, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération et de notre détermination.

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY